



ASMR SECTION PLONGEE



REUNION DU 7/04/2026

Présents : BATALLER Joaquin, ECOLAN Armelle, GIVORD François, GLORENNEC Olivier, HARDY Didier, LEFEVRE Christian, MARCHAL Patrick, MIE Annabelle, PHILIPPE Olivier, REMOND Pierre, RICARD Karine, WATTEZ Adrien

Excusés : ARRIBAS Frutos, BOUCHARD David, DELAPORTE Nathalie, GAREL Sylvia, GERAULT David, LE SAGE Sandrine, WALTER Marc,

1/ FONCTIONNEMENT CLUB

Le club a créé une communauté ASMR Plongée via l'application Whatsapp POUR :

- Communiquer des informations courtes, de dernière minute, essentielles au bon fonctionnement du club et des groupes de formation
- Faciliter les échanges entre les membres du bureau

Cette communauté ne permet pas d'échanger sur des sujets de fond entre encadrants, qui doivent être abordés en réunion, ou qui nécessitent des échanges de mails avec des fichiers (ex pour les inscriptions).

La communauté est composée :

- d'une communauté principale « Annonces » permettant de communiquer des infos courtes et parfois de dernière minute ; ce canal ne permet d'interactions
- Des sous-groupes (bureau, formation PN1...)

Nous n'avons pas choisi ce réseau pour discuter, mais pour y poster uniquement des informations et échanges utiles au club ; ainsi les photos ou films de ses propres vacances et sorties personnelles ne sont pas les bienvenues.

Dans la mesure du possible, tous les adhérents sont encouragés à s'y connecter pour recevoir les informations importantes, notamment de dernière minute concernant les séances de piscines.

Les adhérents peuvent interagir entre eux uniquement dans les sous-groupes « formation » et non dans les autres canaux, évitant aux encadrants de la modération. Libres à eux d'échanger via leur messagerie personnelle. La possibilité que les membres du groupe "membres" ne peuvent pas écrire a fait l'objet d'un vote à la majorité suivi de la décision actée en séance du 08/04.

Pour les mails envoyés par nos partenaires (Ville de Rennes, autres sections de l'ASMR, FFSSEM, CODEP etc) ou par des personnes extérieures à notre bureau (pour des demandes d'information par exemple), nous proposons que la boîte mail existante Asmr.plongee@free.fr soit utilisée (et non l'adresse mail personnelle de notre responsable de section)

Les gérants de cette boîte mail seraient : Joaquin, David, Olivier G, Annabelle, Sylvia, Armelle, François

- Une demande par mail a été adressée pour une inscription en mai, incluant une passerelle PADI : la section décide que la demande de passerelle est trop tardive pour une prise en charge optimale.

Les prochaines réunions de bureau doivent avoir lieu le **mardi impérativement**.

Les piscines sont accessibles grâce à un QR Code (qui ouvre le portillon pour accéder aux vestiaires) :

- Les temps d'accès sont de 15 min avant et après ;
- Il est demandé aux encadrants présents de compléter le nombre de personnes présentes dans le classeur de la piscine
- En cas de retard d'un adhérent, le club décide de diffuser le QR code à tous les adhérents mais ceux-ci ne doivent pas se mettre à l'eau sans encadrants.

2/ FORMATIONS

- Formation N1
 - o Saison 1 sept à déc : les diplômes seront remis aux élèves à l'assemblée générale
 - o Saison 2 janv à avril : les 3 élèves ont bénéficié d'une sortie naturelle en milieu naturel à Fougères qui s'est bien déroulée. Le 9 avril, c'est la validation de la théorie en salle avec Sandrine et Christian.
- Formation N2
 - o La sortie du dimanche 5 avril à la carrière de Fougères s'est bien déroulée (plongée à 30m et 40m) ; prochaine sortie en mer le 26 avril
 - o Les cours théoriques sont terminés et l'examen est passé, les élèves sont en attente des résultats.
- Formation N3
 - o La sortie de dimanche 5 avril à la carrière de Fougères s'est bien déroulée
 - o Les 11 et 12 avril, un week-end est programmé en mer (David, Karine, Annabelle)
 - o Il reste 2 cours théoriques
- Formations complémentaires
 - o RIFAP : Léonel, Fabrice, Margot, Kevin, Loic et Aurélien G ont participé aux 2 séances programmées : le samedi 7 mars pour la théorie à la plaine de Baud et le jeudi 12 mars pour la pratique à la piscine des Gayeulles) avec Benoit, Olivier et Joaquin.
 - o Remise à jour des encadrants : Samedi 25 avril à Fougères,

3/ Sortie en mer

Les premières sorties en mer sont programmées :

- Le 1er mai à Saint-Malo avec Didier
- Le 2 mai à Saint-Malo avec Joaquin

4/ MATERIEL

- Requalification de 3 blocs, Didier attend des nouvelles de Mauron pour aller les récupérer.
- Les TAMPONS 200b ont été vendus à 200€ pour un club d'Alsace.
- Station de gonflage : le 4 mars intervention du prestataire pour entretien du compresseur. Il reste des travaux supplémentaires à réaliser (changement des filtres et test de l'air dans une bouteille).
- Achat d'un bloc à un ancien adhérent : c'est un 12L court 230b, double sortie à 50€, mais nécessite une requalification qui est en cours.
- Petits achats : nouveau récipient de désinfectant arrivé, cartouche de CO2 à changer, pétard de rappel à racheter

5/ TRESORERIE

La section décide de ne pas augmenter les tarifs de plongée malgré l'augmentation du gasoil.

DIVERS

Opération textile : Isabelle avait proposé la broderie de vêtements aux couleurs de la section mais les commandes des adhérents ne sont pas suffisamment nombreuses, donc opération reportée.

Une soirée baptêmes avec les écoles INSA et Sc Politique pour 12 élèves est programmée le 28 mai. La soirée baptêmes du club pour tous les agents Ville de Rennes et quelques personnes extérieures est programmée le 11 juin > Armelle valide la date avec le directeur des Gayeulles et l'accès à la piscine.

L'Assemblée Générale de la section aura lieu le 19 juin dans la salle de l'ASMR, plaine de Baud. TOUS les adhérents sont conviés.

Prochaine réunion :

La prochaine réunion du bureau se tiendra : mardi 26 mai 18h30 EN PRESENTIEL